

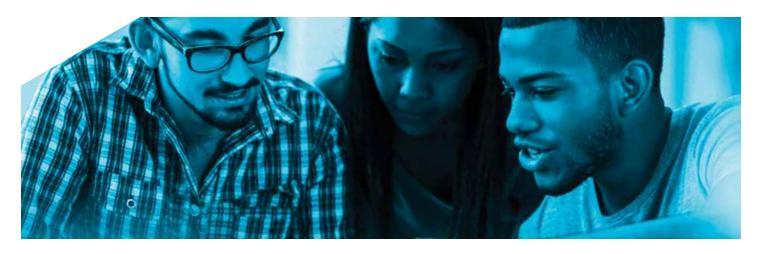
PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

2º CYCLE UNIVERSITAIRE - 27 CRÉDITS **TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL**

Le Programme de formation professionnelle CPA (PFP) consiste en une série de cours visant principalement à accroître la capacité des candidats d'appliquer, en contexte de travail, les connaissances, les valeurs, l'éthique et les attitudes professionnelles attendues des CPA. Le PFP s'inscrit dans une importante dimension d'intégration des compétences et comprend aussi un volet axé sur l'acquisition de connaissances plus poussées que celles acquises dans le cadre des préalables universitaires.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (DESS) EN PRATIQUE **COMPTABLE CPA**





[PRO]GRAMME ACCRÉDITÉ

MODULES COMMUNS		MODULES OPTIONNELS Deux modules au choix du candidat				MODULES INTÉGRATION	
Information financière	Comptabilité de management	Certification	Fiscalité	Finance	Gestion de la performance	Intégration compétences	Préparation examen
Été 1 ou Hiver	Été 1 ou Hiver	Automne ou Hiver	Automne ou Hiver	Automne ou Hiver	Automne ou Hiver	Été 2	Été 2
SCO7303 Approche par cas en contexte multidisciplinaire (1 cr.)		SCO7351 Certification externe et audit interne	SCO7352 Fiscalité avancée	SCO7353 Comptabilité avancée et décisions	SCO7354 Gestion de la performance	SCO7360 Cas synthèse avec tutorat	SCO7380 Séminaire d'intégration
Automne 1	Automne 1	(3 cr.)*	(3 cr.)*	financières (3 cr.)	(3 cr.)	(3 cr.)	en vue de l'EFC (3 cr.) SCO7385 Séminaire d'accompa-
SCO7305 Intégration en comptabilité financière I (3 cr.)	SCO7313 Intégration en comptabilité de management I (3 cr.)						
SCO7312	SCO7312 SCO 7314		AUTOMNE ET HIVER PÉRIODE DE STAGE (SCO7363)				gnement et de
Intégration en comptabilité financière II (3 cr.)	Intégration en comptabilité de management II (3 cr.)						consolidation (1 cr.)
Technologies de l'information							
Été 1							
Automne 1							
SCO7315 Le professionnel en expertise comptable et les TI (1 cr.)							

^{*} Obligatoire pour l'obtention du permis en comptabilité publique (auditeur)

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Denis Gendron, CPA auditeur

Tél.: 514 987-3000 [2057] Téléc.: 514 987-6629

gendron.denis@uqam.ca Site Web:is.gd/esg_uqam_cpa



Programme accéléré et programme à temps partiel disponibles. Pour de plus de renseignements, visitez le site Web de l'université.

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu.

Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2° cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat.

L'ESG UQAM exige une moyenne de 3,2/4,3. Les étudiants dont la moyenne est entre 3,0 et 3,2 peuvent être admis suivant l'analyse de leur dossier académique.

